

Sir John A. Macdonald présente alors un bill (No 149) pourvoyant à la construction et à l'exploitation d'un chemin de fer de Harvey à Salisbury ou Moncton, dans la province du Nouveau-Brunswick,—lequel est lu pour la première et seconde fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu pour la troisième fois, et passé.

Le bill (No 148) autorisant l'octroi des subventions pour aider à la construction des lignes de chemins de fer y mentionnées, est délibéré en comité général, rapporté avec des amendements et délibéré tel qu'amendé.

Sir John A. Macdonald propose,—Que le dit bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. Weldon (St Jean) propose, comme amendement,—Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé en comité général afin d'amender la seconde clause en prescrivant que les obligations y mentionnées constitueront un premier lien ou charge sur le dit chemin de fer et auront la priorité sur toutes autres obligations émises par la dite compagnie.—Rejeté, sur la division suivante :—

POUR :

Messieurs

Armstrong,	Doyon,	Mulock,
Bain (<i>Wentworth</i>),	Fisher,	Paterson (<i>Brant</i>),
Beausoleil,	Gillmor,	Préfontaine,
Brien,	Holton,	Ste. Marie,
Campbell,	Innes,	Sriver,
Cartwright (Sir Richard),	Jones (<i>Halifax</i>),	Somerville,
Casey,	Lovitt,	Trow,
Charlton,	McMullen,	Weldon (<i>St-Jean</i>), et
Colter,	Mitchell,	Wilson (<i>Elgin</i>).—27.

CONTRE :

Messieurs

Bain (<i>Soulanges</i>),	Dickinson,	Montplaisir,
Barnard,	Dupont,	Porter,
Boisvert,	Ferguson (<i>Leeds et Gren.</i>),	Putnam,
Bowell,	Foster,	Ross,
Brown,	Guillet,	Shanly,
Burns,	Haggart,	Skinner,
Carling,	Hall,	Small,
Caron (Sir Adolphe),	Hickey,	Taylor,
Cimon,	Jones (<i>Digby</i>),	Temple,
Curran,	Langevin (Sir Hector),	Tupper,
Daoust,	La Rivière,	Tyrwhitt,
Davis,	Macdonald (Sir John),	Wallace,
Dawson,	Macdowall,	White (<i>Cardwell</i>),
Desaulniers,	McCulla,	White (<i>Renfrew</i>),
Dewdney,	Madill,	Wilmot, et
Dickey,	Mara,	Wood (<i>Westmoreland</i>).—48.

Le bill est alors lu la troisième fois, et passé.

M. Curran propose,—Que le neuvième rapport du comité mixte des Impressions du parlement, présenté ce jour, soit renvoyé au dit comité afin de reconsidérer la décision prise au sujet d'une adresse demandant copie du rapport des commissaires sur les inondations du fleuve St. Laurent.

Objection étant faite quant à la régularité de la proposition ;

M. l'Orateur-Suppléant déclare alors la proposition hors d'ordre, parce qu'elle n'a pas été précédée d'un avis.